

Image not found or type unknown



faux et usage de faux

Par **Sylvie49800**, le **17/09/2019** à **23:41**

Bonjour J'avais en tant qu'héritière réservataire et intervenante à l'acte de vente d'un bien immobilier refusé de donner procuration au Notaire pour renoncer à mes droits selon article 924-4 du code dCivil. Pourtant le Notaire a réceptionné une procuration signé de mon nom et la vente a été réalisée. Mais ce n'est pas moi qui ait signé Mon avocat a déposé plainte contre X pour faux et usage de faux. Cette plainte a été classée sans suite pour "infraction insuffisamment caractérisée". Doit-on, avant de déposer plainte pour faux et usage de faux prouver soi-même que le document est un faux, et de quelle façon? Je vous remercie de votre réponse